

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1852 \(1er juin-13 novembre\) : Guizot historien, liberté de ton et d'analyse](#)[Item](#)**53. Val-Richer, Mardi 3 août 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven**

## **53. Val-Richer, Mardi 3 août 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven**

**Auteurs : Guizot, François (1787-1874)**

### **Les folios**

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### **Les mots clés**

[Education](#), [Politique \(Analyse\)](#), [Politique \(France\)](#), [Portrait](#), [Presse](#), [Protestantisme](#), [Relation François-Dorothée \(Politique\)](#), [Religion](#), [Santé \(Dorothée\)](#)

### **Relations entre les lettres**

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### **Présentation**

Date1852-08-03

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN  
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

### **Information générales**

LangueFrançais

Cote3283, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 15

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

53 Val-Richer, Mardi 3 Août 1852

Je ne trouve pas que le Constitutionnel soit aussi aimable pour M. Fould que je m'y attendais à travers les félicitations et les compliments, on sent percer un peu de froideur, et quelques réserves. Est-ce que Fould serait rentré dans les affaires sans

concert avec Morny et contre son gré ?

Autre remarque. La rentrée de Fould coïncide avec l'épuration du Conseil d'Etat en raison des votes dans le procès des biens d'Orléans trois des Conseillers d'Etat qui ont voté contre les décrets du 22 Janvier sont, l'un révoqué, l'autre mis à la retraite, le troisième placé autrement, et plus mal. Cela cadre peu avec l'avènement au pouvoir d'un opposant aux décrets. Il est vrai que M. Persil ancien garde des sceaux du Roi Louis-Philippe, est nommé Conseiller d'Etat en remplacement de M. Cornudet, révoqué. Est-ce que cela serait donné aux Orléanistes, à titre de dédommagement ? M. Persil est un homme capable, qui aurait mieux fait de rentrer aux affaires un autre jour et par une autre porte, puisqu'il y voulait rentrer.

Le Moniteur s'est empressé de démentir indirectement le bruit répandu que l'entrée à l'Ecole normale avait été interdite aux élèves protestants, à cause de leur religion. Il a bien fait. La liberté des cultes est un des droits auxquels, ce pays-ci tient le plus et que l'Empereur Napoléon, a le plus soigneusement respecté. Il paraît bien que M. Fortoul ministre de l'instruction publique avait fait ou dit quelque chose dans le sens dont on parlait. Il se sera ravisé. C'est un homme d'esprit, un peu léger.

Donnez-vous bien du mal pour être un grand homme ; votre statue, en bronze sera vendue aux enchères, au bout de deux siècles, à la porte de votre propre pays, pour 7.270 francs pas un quart de la valeur du bronze. C'est ce qui vient d'arriver à ce pauvre Gustave Adolphe dans l'île d'Héligoland. La statue avait fait naufrage l'un dernier, en venant de Rome à Gothenburg, et la municipalité de Gothenburg, qui l'avait commandé n'a pas voulu la racheter des mains des pauvres marins d'Héligoland qui l'avaient repêchée. Il est vrai que Gustave Adolphe n'en reste pas moins Gustave Adolphe. Sa statue a pu se noyer, mais non pas son nom. Du sein de leur séjour inconnu, les grands hommes doivent à la fois jouir de la longue trace qu'ils ont laissé ici bas, et prendre en pitié les accidents d'ingratitude et d'oubli qui leur arrivent. Je me figure que l'impression causée par le spectacle de ce monde, quand on est hors, et complètement détaché, doit être celle d'un dédain bienveillant, et doux.

Adieu, en attendant votre lettre. Je vous quitte pour faire ma toilette. Je voudrais bien apprendre qu'avant hier Dimanche, vous avez posé le pied par terre sans trop de douleur.

// si vous écrivez à M. Fould, ce qui me paraît probable, seriez-vous assez bonne pour lui dire que du fond de ma retraite, je suis charmé de le voir rentrer sur la scène ? Il s'y conduira certainement en homme d'esprit, et de sens et tout le monde aura à y gagner. //

11 heures

Merci de votre petite page. C'est bien long ce que dit Velpeau. Je regrette de n'avoir pas été là quand il est venu. Adieu, Adieu. G.

## Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), 53. Val-Richer, Mardi 3 août 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1852-08-03.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 18/12/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/4383>

## Informations éditoriales

Date précise de la lettre Mardi 3 août 1852

Destinataire Benckendorf, Dorothee de (1785?-1857)

Lieu de destination Dieppe

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Val-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 09/09/2022 Dernière modification le 18/01/2024

---

2283

Paris - Mardi 3 Mars 1832.

Je ne trouve pas que le  
Constitutionnel soit aussi aimable pour M.  
Fould que je m'y attendois. à travers les  
félicitations et les compliments, on sent poindre  
un peu de froideur et quelques réserves. Est-ce  
que Fould s'en va dans les affaires sans  
concourir avec Morny et contre son gré?

Autre remarque. La rentrée de Fould  
coïncide avec l'épuration du Conseil d'Etat  
en raison des votes dans le procès de, biens  
d'Orléans; trois des Conseillers d'Etat qui ont  
voté contre les décrets du 22 Janvier sont, l'un  
révoqué, l'autre mis à la retraite, le troisième  
placé autrement et plus mal. Cela cadre  
peu avec l'avènement au pouvoir d'un  
appuyant aux décrets.

Il est vrai que M. Perdit, ancien favori  
des Sceaux du Roi Louis Philippe, est nommé  
Conseiller d'Etat en remplacement de M.  
Carnudet, révoqué. Est-ce que cela devoit  
donner aux Orléanistes, à titre de dédomme-  
ment? M. Perdit est un homme capable  
qui auroit mieux fait de rentrer aux

affaires, un autre jour et par une autre porte  
pourrait y vouloir rentrer.

Le Monsieur s'est empesé de démentir  
indirectement le bruit répandu que l'abbé  
de l'Isle Normale avait été interdit aux  
États Protestans, à cause de leur religion.  
Il a bien fait. La liberté de culte est un  
des droits aux quels le vray, si tant le plus,  
si que l'Empereur Napoléon a le plus  
soigneusement respecté. Il parait bien  
que M<sup>r</sup> Portoul, ministre de l'Instruction  
publique, avait fait en cet quelque chose  
dans le sens tout au contraire. Il le sera  
ravisé. C'est un homme d'esprit, un peu  
léger.

Donnez vous bien du mal pour être un  
grand homme, votre Statu en bronze sera  
vendue aux enchères, au bout de deux mois,  
à la porte de votre propre pays, pour  
750 francs, par un quart de la valeur de  
bronze. C'est ce qui vient d'arriver à ce  
pauvre Gustave Adolphe dans l'île d'Heligoland.  
La Statu avait fait un voyage du dessein,  
en venant de Rome à Sottembourg, et  
la Municipalité de Sottembourg, qui l'avait

commencé à transporter, vante la racheter de  
main, de pauvre marchand d'Heligoland qui  
l'avait rachetée. Il est vrai que Gustave  
Adolphe n'en a été pas moins Gustave Adolphe.  
La Statu a pu se noyer, mais non par son  
nom. Les biens de tous les ans intemés, les  
grands hommes, s'avent à la fois, jadis de  
la langue brava qu'ils ont laissée en bas, et  
prendre en pitié les accidents d'ingratitude  
et d'oubli qui leur arrivent, de me figure  
que l'impression causée par le spectacle  
de ce monde, quand on en est hors et  
complètement détaché, doit être telle d'un  
lédain bravaillant et d'oux.

Ah! en attendant votre lettre, de vous  
qu'elle pourrais me la lettre, de vous en  
bien comprendra qu'avant bien dimanche,  
vous avez peut le pied pas tant dans les  
de douteux.

// Si vous écriviez à M<sup>r</sup> Baud, ce qui me  
paraît probable, écrivez vous avec bonne  
pour lui dire que, du fond de ma retraite  
je suis charmé de le voir rentrer sur la  
scène. Il s'y conduira certainement en  
homme d'esprit et de sens, et tout le monde  
aura à y gagner. //

11 heures.

Merci de votre petite page. C'est bien long  
ce que dit Volpazou de regrette en plusieurs fois  
est là quand il se verra. Adieu, Adieu

3235  
Dijon le 4 aout Mardi  
1852.

Je suis comme hier, 2 le jour  
présent. ni mieux ni  
pire. Proutelle veut que  
j'ai courage et confiance,  
c'est beaucoup mieux.

J'ai par la voisine  
connue. M<sup>me</sup> St. arnaud  
est ici. son mari arrive  
demain, mais comme je  
ne le connais pas, c'est  
inutile.

Je lui donne l'indépendance  
de son Convent. c'est d'ailleurs  
j'ai écrit à Meyendorff. je  
n'ai plus à qui écrire, par  
ce que j'ai dit à l'Impératrice.